



Essais d'enherbement

Numéro 1 - Décembre 2008

Ont participé à cette plaquette d'information et de sensibilisation :

Les Syndicats des Crus Banyuls et Collioure
Le GDA Cru Banyuls
La Chambre d'Agriculture du Roussillon
Le Civambio des Pyrénées Orientales

Remerciements à nos partenaires :

Communauté des Communes Albères Côte Vermeille
Conseil Général des Pyrénées Orientales
Conseil Régional du Languedoc Roussillon
Agence de l'Eau rhône méditerranée & corse (délégation de Montpellier)

Contact :

Syndicats des Crus Banyuls et Collioure
56, avenue du Général de Gaulle - 66650 - Banyuls Sur Mer
Tél. : 04 68 21 45 73 - Fax : 04 68 21 46 45
e-mail : cru.banyuls@wanadoo.fr



Imp. du Mos : 04 68 66 81 55

Ensemble, réfléchissons à
la mise en place de mesures alternatives
à l'utilisation de désherbants chimiques
dans le cru Banyuls Collioure



(*) «... et puisque nous sommes dans un chapitre de généralités, je te dirai, en me basant sur ma propre expérience, car c'est la seule que je connaisse dans ses moindres replis, que tout dans la vie est un exercice de volonté. Lorsqu'on se trouve en présence d'une question, on est d'abord quelque peu désorienté. On est devant un mur qu'il faut franchir, mais dont les parois sont en verre. On ne sait où l'on peut s'accrocher. Ce n'est qu'en y pensant toujours, au travail, hors travail, que l'on commence au bout d'une semaine, d'un mois ou d'une année, à voir quelque fissure par où l'on pourra s'engager. Toute nervosité suivie d'accablement doit être bannie. C'est l'application continue qui compte, la ténacité.

Je suis encore persuadé et je l'ai toujours dit, que les gens ignorent toute la capacité de leur esprit et qu'ils seraient eux-mêmes très étonnés, lorsque se prêtant à en faire l'essai sérieusement, ils veraient, à la longue, tout ce qu'on peut en tirer. Mais il faut pressurer et pressurer toujours. De là mes exigences. La grande majorité veut ignorer tout cela, et trouve plus expéditif de se coucher et de se croiser les bras.»

Quand je pense au problème soulevé par l'utilisation du désherbant dans le Cru Banyuls, je ne peux m'empêcher de me remémorer cette lettre de mon grand-père Léon. Effectivement nous sommes aujourd'hui devant un problème, apparemment sans solution, et nous avons le

devoir de «nous y mettre» afin d'avancer. La chose n'est pas aisée mais la pire des attitudes serait de ne rien faire : nous devons ensemble nous préoccuper de ce problème majeur et commencer dès aujourd'hui à mettre en place des essais pratiques, de réfléchir à des solutions, de s'entourer des conseils et de calculer précisément les enjeux, c'est à dire, bien sûr, les surcoûts en amont mais sans oublier les conséquences en aval au niveau de l'environnement, mais également en terme de santé et de «perte d'image» en cas d'accident.

Enfant nous laissons l'eau couler au robinet pour nous laver les mains. Cela rendait malade mon arrière grand-mère qui connaissait le coût de l'eau : ce que je sais aujourd'hui, c'est qu'au puits où la «Thérésotte» allait puiser l'eau, en bas du Puig, elle n'est plus potable ! Peut-on se satisfaire de cette situation, sachant que l'eau fait partie de notre richesse à venir.

(*) «... oui, nous sommes une courroie de transmission (autrefois on disait un maillon de la chaîne) entre ceux qui nous ont précédé et ceux qui nous suivront. Nous avons des devoirs envers les uns et les autres avant de nous prévaloir de nos droits, et les premiers justifient les seconds. Oui nous avons une dette envers nos aïeux et aïeules. On ne dira jamais assez la contribution de celles-ci à l'oeuvre commune.»

(*) Extraits de lettres (1977) de Léon Parcé (1894-1979) à son petit-fils Marc

Les Syndicats des Crus Banyuls et Collioure, le GDA Cru Banyuls, le Civambio 66 et la Chambre d'Agriculture du Roussillon s'engagent dans un projet environnemental

Depuis 2005, les Syndicats des Crus Banyuls et Collioure, en partenariat avec le GDA du Cru Banyuls, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales et le Civambio 66, réfléchissent et travaillent sur la mise en place de mesures alternatives à l'utilisation de désherbants chimiques dans le cru.

Un projet ambitieux

L'objectif est de faire évoluer les méthodes d'entretien du sol afin de diminuer l'impact des herbicides sur la qualité des eaux.

Le but de cette démarche est d'orienter notre cru vers une viticulture intégrant au mieux les enjeux environnementaux en introduisant de nouvelles pratiques d'entretien des sols viticoles.

Ces pratiques devront être applicables par un maximum de vignerons, tant au niveau technique qu'économique. Elles ne devront pas remettre en cause la viabilité des exploitations.

Descriptif du projet

Le diagnostic : comprendre les dynamiques de transfert des herbicides. Faire un état des lieux de l'utilisation des herbicides dans le cru.

La recherche de solutions techniques : il s'agit de répertorier les solutions applicables sur le cru.

L'enherbement

Le travail du sol

La recherche de matériels

Un projet soutenu par les collectivités locales

Le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau soutiennent depuis le 1er jour ce projet en apportant une aide technique et financière.

Le GDA, la Chambre d'Agriculture du Roussillon et le Civam bio 66 accompagnent les vignerons dans l'expérimentation de nouvelles techniques

Constat

Sur le cru Banyuls Collioure, les pentes, l'architecture en terrasses, les sols instables et sensibles à l'érosion, et la «non culture» pratiquée ces dernières années rendent la mécanisation difficile.

La concurrence hydrique entre l'herbe et la vigne, accentuée par des sols souvent peu profonds et filtrants, par des périodes de sécheresses fréquentes limitent la pratique de l'enherbement.

Le mode de conduite traditionnellement en place dans les vieilles vignes ne permet pas toujours le passage de matériel entre les rangs.

L'objectif du projet n'est pas de trouver une solution unique sur l'ensemble du vignoble, mais d'adapter différentes possibilités techniques suivant la situation des parcelles.

Dans la plupart des cas envisagés, l'alternative au désherbage chimique n'est pas totale et ne concerne, en général que l'inter-rang.

Alternatives techniques

Dans ce cadre plusieurs alternatives techniques ont été travaillées en 2007.

1) L'enherbement : quelques tentatives sur les différentes techniques ou possibilités

L'enherbement semé : l'implantation de l'espèce est aléatoire et dépend de la météorologie de l'année et du type de sol. Cette technique a généralement entraîné un stress hydrique important sur les essais. Un travail réalisé en 2008 sur un enherbement fauché ne concernant que l'inter rang a donné de bons résultats et sera reconduit en 2009.

L'enherbement naturel maîtrisé

Un gyrobroyage fréquent (jusqu'à cinq fois par saison) permet de limiter la concurrence mais augmente les coûts de production. Une étude sur un matériel de gyrobroyage adapté permettant de diminuer les temps de travaux est en cours. Cette technique ne concerne que l'inter rang.

2) Le travail du sol

Il doit être installé progressivement sur les parcelles en place dont l'enracinement est le plus souvent superficiel. Les risques d'érosion liés à une forte pluie et suite à un travail

du sol sur des vignes pentues restent à vérifier.

Le labour par traction animale

Il est intéressant sur des terrasses étroites dont les rangs suivent les courbes de niveau.

Le labour au treuil

Il est plus adapté aux parcelles pentues dont les rangs suivent le sens de la pente, ou en travers sur des terrasses pas, ou faiblement, pentues à rangs droits. Il est possible d'installer le treuil sur une brouette ou une chenillette.

Le labour au motoculteur

Il permet un labour dans des parcelles dont la configuration interdit le passage d'autres outils.

Le labour au tracteur ou à la chenillette

Il est aujourd'hui envisageable sur des vignes ou des terrasses suffisamment grandes, accessibles et plates ou dans le sens de la pente sur des vignes peu pentues.

3) Aménagement des parcelles et transformation du mode de conduite

Une réflexion sur un aménagement des parcelles adapté au passage de matériel, notamment en période végétative, est engagée. Elle concerne les nouvelles plantations, mais également des vignes en place : techniques de palissage, tournières de vignes, accès aux parcelles, création de «micro banquettes»...

4) Nouvelles techniques expérimentées en 2008

Des observations et essais concernant le désherbage thermique et le paillage sur le rang ont également été effectués en 2008.



Voyage d'étude

Début avril, un déplacement a été effectué dans la région du Valais Suisse. Ce voyage de montagne est également concerné par la problématique liée à l'utilisation des herbicides et a sést engagé dans une démarche de réduction des doses.

Anticipons les évolutions réglementaires afin de pérenniser l'activité viticole

Situation générale

Les vignerons du Cru Banyuls utilisent depuis des décennies des herbicides chimiques afin d'entretenir les sols de leur vignoble.

Cette pratique a fait suite aux méthodes de travail du sol manuelles et a permis de limiter considérablement les coûts de production à une époque où les difficultés économiques rendaient difficiles la rentabilité du Banyuls.

Le maintien d'un vignoble dans ce terroir où la mécanisation est impossible sur la majorité des surfaces est la conséquence de cette évolution.

Une situation aujourd'hui alarmante à plusieurs titres

L'environnement et la santé ont été placés au rang prioritaire qu'ils méritent. Les herbicides sont les produits les plus fréquemment retrouvés dans les eaux superficielles et également dans certaines nappes plus profondes.

Dans le Cru Banyuls, la configuration du vignoble et les pratiques généralisées de désherbage chimique entraînent une pollution des eaux particulièrement sensible au captage du Vall Auger qui alimente l'été la population de la Côte Vermeille en complément des ressources prélevées dans la plaine du Roussillon.

Le taux de pesticides détectés dans l'eau brute est parfois élevé, même si l'arrêt de l'utilisation des triazines a amélioré la situation ces dernières campagnes, et ceci, malgré le respect de la réglementation, en utilisant les produits homologués aux doses préconisées. L'utilisation de

glyphosate, par exemple, provoque des risques élevés de résidus dans l'eau.

L'eau doit être traitée avant sa distribution ce qui n'est pas une solution pérenne.

Les produits phytosanitaires ont été mieux étudiés du point de vue sanitaire et écologique. Des études toxicologiques montrent l'effet négatif de certains produits phytosanitaires sur la santé humaine, non seulement sur l'utilisateur (le vigneron), mais aussi sur les habitants des régions agricoles, et ceci même dans le respect de la réglementation (produits autorisés, doses homologuées). Cela a conduit à la disparition récente de très nombreuses matières actives retirées du marché : un choix plus restreint et une évolution des pratiques (diminution des doses, utilisation de post-levée en remplacement des prélevées). Les problèmes liés à l'utilisation de produits phytos ont un impact très fort sur le comportement des consommateurs et des citoyens et créent une défiance qui peut aller jusqu'à des pertes de marchés, notamment à l'exportation. Les techniciens ont détecté les limites techniques de ces pratiques : la palette d'herbicides disponibles aujourd'hui ne permet plus la maîtrise totale de toutes les mauvaises herbes, rendant inefficace certains programmes d'entretien des sols.

Les perspectives d'homologation de nouvelles molécules s'amenuisent. À l'avenir, l'entretien des sols ne pourra se faire qu'avec peu ou pas d'herbicides, ce qui va provoquer un bouleversement des méthodes de conduite du vignoble. Cette situation est alarmante et doit être très sérieusement prise en compte par tous les vigne-

rons, acteurs principaux de cette problématique qui implique aussi tous les autres utilisateurs de produits phytosanitaires et de désherbants chimiques (collectivité, SNCF...)

Modifier nos pratiques

Il est donc nécessaire et indispensable de travailler sans attendre afin d'améliorer cette situation et de limiter au maximum l'utilisation d'herbicides. Cela est d'autant plus urgent que le contexte du Cru rend aujourd'hui envisageable les solutions techniques mises en oeuvre dans les vignobles mécanisables.

Il n'y a donc pas de temps à perdre car l'Union Européenne a mis en place des législations visant la protection de la santé des consommateurs et la préservation de l'environnement qui vont se renforcer dans les années à venir.

L'objectif de la démarche entreprise dans le Cru Banyuls est d'orienter les pratiques vers une viticulture intégrant au mieux les enjeux environnementaux, tout en assurant la viabilité des exploitations.

Dans ce but, il faut faire évoluer prioritairement les méthodes d'entretien du sol dans la zone d'alimentation du Vall Auger en priorité, mais la volonté des professionnels est d'entraîner dans cette dynamique l'ensemble des vignerons du Cru et de pérenniser l'activité viticole.